

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 2:

289'484

C'EST LE NOMBRE DE CONTRIBUABLE GENEVOIS (2014).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 3:

45

*C'EST LE NOMBRE DE MODIFICATIONS LEGALES EN
MATIERE FISCALE ENTREES EN VIGUEUR LE 01.01.2016 EN
SUISSE (DROIT FEDERAL).*

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 4:

27

*C'EST, EN POURCENTS, LA PART DES RECETTES FISCALES
CONSACREES A LA FORMATION DANS LE CANTON DE
GENEVE (LE PLUS GROS POSTE DU BUDGET).*

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 5:

12,7

C'EST, EN MILLIARDS DE FRANCS, LE MONTANT DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LE CANTON DE GENEVE (FIN 2015). EN COMPARAISON, ELLE S'ELEVE A 1,1 MILLIARD DANS LE CANTON DE VAUD.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 6:

10

C'EST LE NOMBRE D'OBJETS SUR LESQUELS LES CITOYENS DU CANTON DE GENEVE SONT APPELES A SE PRONONCER LORS DE LA VOTATION POPULAIRE DU 28 FEVRIER 2016. DEUX OBJETS PORTENT SUR DES QUESTIONS FISCALES.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 7:

500'000,00

C'EST, EN FRANCS, LE CHIFFRE D'AFFAIRES A PARTIR DUQUEL UN INDEPENDANT DOIT OBLIGATOIREMENT TENIR UNE COMPTABILITE COMMERCIALE RESPECTANT SCRUPULEUSEMENT LE CODE DES OBLIGATIONS (Nouveau droit comptable en vigueur dès l'exercice 2015).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 8:

6'768,00

C'EST, EN FRANCS, LA CONTRIBUTION MAXIMALE AUTORISEE A TITRE DE COTISATIONS AU 3EME PILIER A, DEDUCTIBLE FISCALEMENT DES REVENUS DES PERSONNES SALARIEES.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 9 :

1,027

C'EST, EN POURCENT, LE TAUX MAXIMUM DE L'IMPOT SUR LA FORTUNE DANS LE CANTON DE GENEVE. IL S'ELEVE A 0,81% DANS LE CANTON DE VAUD. A TITRE DE COMPARAISON, IL S'ELEVE A 0,17% DANS LE CANTON DE SCHWYZ. A NOTER QUE LA SUISSE EST L'UN DES TRES RARES ETATS QUI PRELEVENT UN IMPOT SUR LA FORTUNE.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 10:

54'979

C'EST LE NOMBRE DE "OUI" SUPPLEMENTAIRES QU'IL AURAIT FALLU A L'INITIATIVE FISCALE "POUR LE COUPLE ET LA FAMILLE - NON A LA PENALISATION DU MARIAGE", REJETEE LORS DE LA VOTATION POPULAIRE DU 28 FEVRIER 2016. L'INITIATIVE A PAR CONTRE ETE ACCEPTEE PAR UNE LARGE MAJORITE DES CANTONS.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 11:

22,614

C'EST, EN MILLIARDS DE FRANCS, LA TVA ENCAISSEE CHAQUE ANNEE PAR LA CONFEDERATION (62 MIO/JOUR), SOIT SA PLUS IMPORTANTE SOURCE DE FINANCEMENT DEVANT L'IMPOT FEDERAL DIRECT (35,4% C/ 28,1%). ETAT 2014/SOURCE: ADMIN.CH.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 12:

13,79

C'EST, EN POURCENTS, LE TAUX (NET) DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE QUI SERA APPLICABLE DES 2019 A TOUTES LES PERSONNES MORALES IMPOSEES DANS LE CANTON DE VAUD (AU LIEU DES 21,65% EN VIGUEUR ACTUELLEMENT).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 13:

3

C'EST, EN POURCENTS, LE TAUX ANNUEL DES INTERETS MORATOIRES MIS A CHARGE DU CONTRIBUABLE A PARTIR DU 1ER AVRIL 2016 SUR L'IMPOT FEDERAL DIRECT 2015. LE TAUX ANNUEL DES INTERETS REMUNERATOIRES SUR SES VERSEMENTS EXCEDENTAIRES S'ELEVE PAR CONTRE A 0,25%.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 14:

45'000,00

C'EST, EN FRANCS, LE MONTANT DES DROITS D'ENREGISTREMENT QUE VOUS DEVREZ PAYER EN CAS D'ACQUISITION, A GENEVE, D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE VALEUR DE CHF 1'500'000,00 (3%). DANS LE CANTON DE VAUD, POUR LA MEME TRANSACTION, VOUS DEVREZ VERSER CHF 49'500,00 A L'ETAT (3,3%).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 15:

10,00

C'EST, EN FRANCS, LE MONTANT DU RAPPEL FACTURE AUX CONTRIBUABLES GENEVOIS QUI N'AURONT PAS DEPOSE LEUR DECLARATION FISCALE D'ICI AU 15 AVRIL 2016. A NOTER QU'UN DELAI SUPPLEMENTAIRE AU 31.08.2016 PEUT FACILEMENT ETRE OBTENU PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN MANDATAIRE.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 16:

14'544

C'EST LE NOMBRE DE PROCEDURES DE FAILLITE QUI ONT ETE OUVERTES EN SUISSE EN 2015. CELA REPRESENTE DES PERTES TOTALES DE CHF 2,884 MILLIARDS POUR LES CREANCIERS.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 17:

226'028

C'EST, EN METRES CARRES, LA SURFACE COMMERCIALE (A VENDRE OU A LOUER) VACANTE AU 1ER JUIN 2015 DANS LE CANTON DE GENEVE, SOIT DEUX FOIS PLUS QU'EN 2014 (SOURCE: OCSTAT).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 18:

6'189

C'EST, EN FRANCS, LE SALAIRE MEDIAN EN SUISSE (SELON LES DERNIERES STATISTIQUES ETABLIES AU 31.12.2014) (SOURCE: OFS).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 19:

20

C'EST, EN MILLIARDS DE FRANCS, LA FORTUNE "SUPPLEMENTAIRE" (ESTIMATION) DECLAREE EN SUISSE ENTRE 2010 ET 2014 PAR LE BIAIS DE L'AMNISTIE FISCALE PARTIELLE (SOURCE: 24HEURES.CH).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 20:

770'292

C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS QUE COMPTE LE CANTON DE VAUD, POUR UNE SUPERFICIE DE 3'212 KM2. A GENEVE, LA PROPORTION EST DE 490'578 HABITANTS POUR UNE SUPERFICIE DE 282 KM2.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 21:

710

C'EST LE NOMBRE DE CONTRIBUABLES GENEVOIS AU BENEFICE D'UN FORFAIT FISCAL. LE CANTON DE VAUD EN COMPTE 1396 (ETAT 2014).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 22:

20

C'EST, EN POURCENTS, LA PROPORTION DES SALARIES QUI SONT AFFILIES A UN SYNDICAT EN SUISSE. EN FRANCE, CE TAUX N'EST "QUE" DE 8%.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 23:

300'000,00

C'EST, EN EUROS, L'IMPOT A LA SOURCE QUI A ETE RETENU PAR LE FISC FRANCAIS SUR LE GAIN DE EUR 2'000'000,00 PERCU PAR CHACUN DES DEUX VAINQUEURS DU TOURNOI (HOMMES ET FEMMES) DE ROLAND GARROS EN 2016. POUR LES MEMES GAINS, LE FISC SUISSE AURAIT ENCAISSE DEUX FOIS EUR 500'000,00.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 24:

160'000,00

C'EST, EN FRANCS, L'IMPOT MINIMUM (ICC+IFD) QU'UNE PERSONNE CELIBATAIRE IMPOSEE AU FORFAIT (IMPOT SELON LA DEPENSE) PAYERA DESORMAIS DANS LE CANTON DE GENEVE SUITE A LA VOTATION POPULAIRE DU 5 JUNI 2016 (MONTANT EN CAS DE DOMICILE A COLOGNY).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 25:

8'000,00

C'EST, EN FRANCS, L'ECONOMIE D'IMPOT QUE PEUT REALISER UN CONTRIBUABLE DOMICILIE A GENEVE, AVEC UN REVENU IMPOSABLE DE CHF 150'000,00, EN PROCEDANT A UN RACHAT DE CHF 20'000,00 DANS SON 2EME PILIER. POUR UN RACHAT DE CHF 50'000,00, L'ECONOMIE EST DE CHF 19'000,00.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE 26:

2,257

C'EST, EN MILLIARDS DE FRANCS, LES RECETTES ANNUELLES DE LA CONFEDERATION LIEES A L'IMPOT SUR LE TABAC. ELLES SERVENT A FINANCER UNE PARTIE DE L'AVS/AI. A NOTER QU'UNE HAUSSE DE 10 CENTIMES PAR PAQUET RAPPORTE ENV. 55 MIO DE FRANCS SUPPLEMENTAIRES PAR AN (OFSP).